

Voici un petit compte-rendu des déclarations de M. Arbouet lors du dernier CE de ce jeudi 25 septembre

(et en italique, nos remarques...)

On peut tout d'abord être surpris par le manque de courage, ou le manque d'assurance, ou le ridicule, au choix, de notre direction. En effet, la loi prévoit qu'en CE, la direction ne peut être représentée par plus de 3 membres. A plusieurs reprises, le CE (en désaccord avec les élus SUD, qui considèrent que le CE n'a pas pouvoir à outrepasser la loi) avait voté la possibilité de la présence de 4 membres. Cette fois-ci, les membres du CE n'ont pas accordé cette possibilité. Nous avons donc assisté à une scène surréaliste au cours de laquelle M. Ducol, secrétaire général, a menacé, trépigné, en expliquant que c'était honteux, que M. Arbouet avait bien le droit d'être entouré de M. Ducol, Pourcel et Mme Bigeon pour s'exprimer, que si c'était comme ça, il ne viendrait pas parler. Pour SUD, cela en dit long sur le fonctionnement de cette entreprise ! M. Arbouet se sent tellement peu sûr de ses propos qu'il a besoin d'être accompagné de 3 personnes ? C'est pathétique... Bref, au final, le CE n'a pas cédé et comme M. Arbouet avait vraiment très très envie de nous parler, M. Ducol a dû, à son grand désarroi, faire quitter la salle à Mme Bigeon...

Tout ça pour nous dire quoi ? Nous résumons, car si M. Arbouet est connu pour sa capacité à tergiverser, tourner autour du pot, noyer le poisson... nos lecteurs n'ont peut-être pas la même patience. Mais nous aurons l'honnêteté intellectuelle de coller le plus possible à ses propos.

Il considère donc que la période 2010-2014 est celle du redressement, "la maison est redressée" (*oui, le concept, "maison de redressement", les salariés d'Adoma l'ont en effet bien senti passer, merci M. Arbouet...*), les emplois sont sécurisés (*comme s'il y avait vraiment eu un doute là-dessus... rappelons que ce redressement a coûté leurs postes à près de 300 salariés...*), concernant la NAO 2014 (les augmentations de salaires annuelles), "je n'ai pas d'information sur le cadrage mais on devrait se rapprocher de celui des 2 dernières années" (*soit zéro euro... Wouhou ! Merci patron !*). M. Arbouet considère aussi que "nous n'avons jamais connu de baisse de rémunération au cours des 4 dernières années" (*on se demande bien ce qui aurait justifié une baisse, étant donné les résultats de l'entreprise... mais zéro euro, c'est pas non plus une hausse... bien que les plus hauts salaires de l'entreprise, eux, ont connu des hausses vertigineuses !*). L'accord sur la participation arrive aussi à sa fin (*accord qui n'a été respecté, et les millions versés que parce que SUD a traîné la direction devant les tribunaux !*). Ce n'est donc pas une bonne nouvelle pour les salariés. Le moment est donc venu de trouver les voies et moyens pour trouver des réponses pour éclairer les salariés sur les horizons qui nous attendent. (sic) (*vous suivez toujours et vous voyez où il veut en venir ? Parce que à ce moment-là, nous, on commençait un peu à être largués...*). Je vois donc cela en deux points : l'évolution stratégique de l'entreprise, ses missions, son positionnement; et la rémunération. Je saisisrai donc le secrétaire du CE pour inscrire en octobre un point information/ consultation sur les orientations stratégiques d'Adoma et leurs impacts sur l'emploi. Et je suis prêt à contribuer au besoin au financement d'un expert si le CE a besoin d'un appui extérieur. Les salariés doivent au plus vite être fixés. Je voudrais un avis sur l'orientation en novembre pour une transmission au Conseil d'Administration de décembre. Je souhaite rédiger un pacte social avec les organisations

syndicales, avec un préambule sur les missions sociales de l'entreprise, leurs natures, objets, leur ampleur, quelle pérennité, quel développement. Quels emplois et préservation de l'emploi, l'autonomie juridique de l'entreprise. Je suis d'accord pour améliorer l'accord d'intéressement, les primes seraient peut-être à remettre à plat. Pour les rémunérations basses, un accord pourrait être signé pour permettre aux salariés d'avoir des garanties de préservation de leur pouvoir d'achat. On pourrait aussi peut-être prévoir des mesures pour l'encadrement. Des mesures transitoires clôtureraient ce pacte social qui serait pluriannuel."

Ouf ! Euh, si quelqu'un a compris quelque chose, qu'il lève le doigt !! Et promis, ce n'est pas lié à la mauvaise qualité de notre retranscription, mais véritablement, le discours de M. Arbouet était incompréhensible ! Si on résume, il souhaite lever les inquiétudes des salariés...en nous demandant à nous, salariés, membres du CE, de dresser les lignes directrices de l'entreprise ! Depuis quand le CE a ce pouvoir ? Certes, SUD serait assez pour l'auto-gestion mais là, on a comme un doute...Puis M. Arbouet indique qu'il veut faire des efforts sur la rémunération...après avoir annoncé que la NAO 2014 serait probablement à zéro ! Et après avoir lui-même négocié des accords qui ont spolié les salariés ! (pas de PAO à moins d'avoir près d'un an et demi d'ancienneté, une belle arnaque dans le passage au 13ème mois qui aura coûté 800€ à chaque salarié, des 35h négociées sans augmentation de salaire...merci d'ailleurs à tous ceux qui ont signé ces accords !)

Bref, il faudrait savoir, il y a des sous ou il n'y en a pas ? La maison est redressée et on peut enfin rémunérer les salariés à leur juste valeur ou non ? On a un peu l'impression que M. Arbouet tente tous les arguments, joue sur tous les tableaux...

Le décryptage de SUD, au final, donné en séance à M. Arbouet et pas forcément nié: il y a quelques mois, M. Arbouet évoquait une grande fête pour les 60 ans de la boîte. Maintenant, il nous demande de travailler sur un document qui énoncerait les souhaits des salariés pour l'avenir de l'entreprise...Mais dites-donc, en gros, il nous demande de rédiger le contrat de mariage avec la SNI, de prévoir la cérémonie et de préparer la mariée à accepter tout ça ! Il est vrai que pour la SNI, quand on voit le patrimoine d'Adoma, la dot est alléchante !

En fait, M. Arbouet sent bien que les salariés sont de plus en plus méfiants envers l'arrivée de la SNI (M. Arbouet et son équipe nous ont donné depuis 4 ans des avant-goûts très peu alléchants...), il sent bien que si cette union se fait de force, il aura 2500 salariés dans la rue...Et ça, c'est pas vendeur...donc il demande aux représentants du personnel les recettes pour faire avaler la pilule !

Plusieurs questions se posent alors: dans quelle mesure ces revendications vont être réellement prises en compte ? Quelles garanties les salariés auront qu'elles seront respectées, même en cas de changement de direction ? Et si la revendication principale des salariés est de rester sous la tutelle de l'État, seul garant véritable de la préservation de nos missions de service public, cela sera-t-il respecté ?

Quoi qu'il en soit, nous ne manquerons pas de transmettre nos cahiers de doléance à la direction, et de rester vigilants sur l'usage qu'il en sera fait...Car si une chose est claire, c'est que depuis 4 ans, nous avons pu constater que la parole de la direction n'avait souvent que très peu de valeur, et que la confiance était loin d'être établie...